

## SEANCE DU 18 Novembre 2015

Président : G Paulin

Secrétaire : J-M Duboz

Présents : Tous, sauf : M-F Dubrez et J Sonney excusés

Le maire rappelle le décès de Camille Nicod, ancien agent territorial ONF de la commune et donne lecture des remerciements de sa famille.

### CFD : Loi NOTRe

Le Préfet du Doubs a fait parvenir, le 22/10/2015, la **proposition** du futur Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI), qui laisse le périmètre de la CFD inchangé, soit les 10 communes actuelles. Le SDCI **définitif** sera arrêté par le Préfet au 31 mars 2016.

La commune de Boujailles confirme la position du Conseil Communautaire de la CFD pour le maintien de son périmètre actuel. **(Délib N°1)**

### BOIS :

- L'assiette des ventes de bois **2016** a été définie le 19 oct. 2015 de la façon suivante :
  - Prévente de bois façonnés = 1 030 m<sup>3</sup>
  - Vente en U P = 620 m<sup>3</sup>
  - Contrat petits bois = 395 m<sup>3</sup>
  - Contrat bois moyens résineux = 600 m<sup>3</sup>Soit un volume total prévisionnel de 2 645 m<sup>3</sup>
  
- La vente des bois de Champagnole, boycottée par les acheteurs en Septembre, s'est tenue le 26 oct et a donné le résultat suivant :
  - Parcelles 8, 9, 10 : lot de 180 m<sup>3</sup> à 48.71 €/m<sup>3</sup>, soit **8 768 € HT** par RHDP.
  - Parcelle 46 : lot de 260 m<sup>3</sup> à 83.99/m<sup>3</sup>, soit **21 837.40 € HT** par Longchamp.
- Le contrat d'approvisionnement d'un volume de 315 m<sup>3</sup> dans la parcelle 50 a été vendu à la Scierie Regnaud au prix de **26 935.70 € HT** soit 85.52 €/m<sup>3</sup>.
- La vente des bois aux particuliers a rapporté près de **2 900 €**, mais tous les lots n'ont pas trouvé preneur, soit environ 40 stères qui seront remis à l'ONF.

### TRAVAUX :

- Les travaux de suppression du transformateur cabine haute, près de chez Riquet, seront engagés en 2016 pour un montant estimé à 18 905 € TTC.

- **OPSA (Opération Partenariale de Sécurité en Agglomération)** pour la rue de Besançon et le carrefour du Gros Coin. Cette opération consiste à la prise en charge par le Conseil Départemental : de la chaussée en agglomération (principalement la couche de roulement) et par la commune : des aménagements de sécurité et des trottoirs. Le dossier transmis, le 31 oct, au Conseil Départemental indique un montant pour la commune de : HT 357 930 €. Ce dossier sera approfondi suivant son acceptation ou non par le Conseil Départemental.
- **Enfouissement des réseaux autour de l'Eglise** : Pour installer la fibre optique, il aurait fallu mettre un poteau supplémentaire près de la maison Reudet. Le fait d'être près de l'Eglise, monument classé, les réseaux (électricité, téléphone, fibre optique) devraient être enterrés au lieu d'être en aérien. Une demande a été faite au SYDED pour établir un devis.
- **Facture Chopard pour le chemin de la Motte** : elle s'élève à 5 150 € HT au lieu de 6 430 €, déduction faite du bicouche non réalisé.
- **Demande de Mr et Mme MERCAN** pour leur raccordement à l'assainissement de leur maison au 34 rue de Champagnole. Riri se rapproche de Manoël Colle de la CFD pour ce branchement.

### **TARIFS 2016 POUR L'ASSAINISSEMENT :**

**Pour la commune** : le conseil décide d'établir les factures d'assainissement sur les éléments suivants : **(Délib N°2)**

- 1 part fixe par « **Unité de logement** » de **20 €**
- Prix du m3 : **1.40 €**
- Redevance pour modernisation des réseaux : **0.16 €/m3**
- **Pour les agriculteurs**, qui renvoient des eaux blanches dans le réseau, un forfait de 100 m3 sera pris en compte.

### **CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE VAU LES AIGUES :**

En raison des lotissements qui se sont créés à Boujailles (La Favière et Les Places), il convient d'intégrer, à titre gratuit, leurs réseaux d'eau dans le patrimoine du Syndicat qui assume la compétence complète « Eau ». Néolia et la commune devront fournir un état récapitulatif des montants de travaux réalisés afin que le Syndicat puisse intégrer comptablement ces immobilisations dans son patrimoine. **(Délib N°3)**

### **LITIGE : PLAN D'OIE**

Le maire rappelle qu'il avait demandé à Éric Sonney de ne pas mettre de gravats dans le lit de l'eau qui s'écoule en cas de pluie sur le terrain qu'il loue à la commune au Plan d'oie. Or, il s'est permis de boucher, sans autorisation, une bonne partie de ce lit avec du déblai de Mr Benoît. A ce jour, rien n'a été fait. Une mise en demeure lui sera adressée.

### **LOTISSEMENT DES PLACES :**

La parcelle 2 a été réservée par un couple (Boyer-Nicaise) en signant une promesse d'achat. Si l'opération se concrétise, les 4 parcelles seraient occupées.

### **ELECTIONS REGIONALES des 6 et 13 Décembre 2015:**

**Elles se dérouleront à la salle du conseil à la MAIRIE**

Les bureaux de vote ont été établis.

### **COLIS DE NOËL :**

Ils seront confectionnés par la Petite Epicerie de Villers pour les personnes de 70 ans et plus.

### **VŒUX DU MAIRE :**

Suivant la tradition, ils auront lieu le « **Dimanche 3 Janvier 2016** » à 11H30 à la Salle des Fêtes.

Fin de séance à 22H45

Le maire